

# INITIATIVE

---

# l'essentiel

Prenez l'initiative avec nous  
Un prêt d'honneur et un accompagnement pour



Création



Reprise



Développement



Croissance

de votre entreprise



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Initiative Pays de Ploërmel (IPP) facilite la création et la reprise d'entreprise sur les territoires de Ploërmel Communauté et d'Oust à Brocéliande Communauté en confortant l'apport financier des porteurs et porteuses de projets, en les accompagnant dans le lancement, le développement et la pérennisation de leur entreprise.



IPP, c'est aussi un réseau d'entrepreneur.e.s, de permanentes motivées, de partenaires mobilisés et de bénévoles impliqués dans la vie économique de leur territoire.

Ces bénévoles partagent, à différents niveaux, leurs connaissances et leurs compétences avec les nouveaux entrepreneur.e.s : parrains ou marraines, accompagnant.e.s référent.e.s, membres des comités d'agrément, du conseil d'administration et du bureau, ambassadeur.e.s territoriaux.

En 2021, IPP a soutenu 40 futurs chef.fe.s d'entreprise parmi lesquels

54% de création, 44% de reprise, et 2 % de développement pour 391 341 € de prêts d'honneur et 3 259 967 € de prêts bancaires associés.

La fierté d'IPP réside dans la pérennité des entreprises soutenues :

96 % sont viables à 3 ans !

Pour mener à bien cette mission, nous recevons l'appui de nos soutiens financiers institutionnels et privés, des collectivités territoriales, de nos adhérent.e.s et de nos bénévoles que je remercie chaleureusement.

**Tous et toutes mobilisés pour l'entrepreneuriat sur le territoire !**

## PRÊT D'HONNEUR = PRÊT À TAUX 0% ACCORDÉ À LA PERSONNE ET NON PAS À L'ENTREPRISE

### PRÊT À LA CRÉATION / REPRISE D'ENTREPRISE

#### Bénéficiaires

- > Tous les créateur.e.s et repreneur.e.s d'entreprise immatriculés depuis moins de 12 mois.
- > Inscrits au registre du commerce et des sociétés, au répertoire des métiers, à l'Urssaf, ou à la CIPAV.

#### Caractéristiques

- > Prêt à taux 0%,
- > De 1 500 à 25 000 € maximum,
- > Durée de remboursement 5 ans maximum,

- > Différé possible de 3 mois maximum.

#### Conditions d'éligibilité

- > Avoir son siège social sur le territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté ou Ploërmel Communauté,
- > Concours bancaire obligatoire,
- > Détention du capital : au moins 50% si le demandeur est simple associé ou de 30% si il est gérant. Plusieurs associés peuvent être bénéficiaires d'un prêt d'honneur pour un projet commun,
- > 3 derniers bilans à présenter dans le cadre d'une reprise.

## NOTRE PROMESSE

**Un accueil professionnel**  
pour tous les entrepreneur.e.s

**Un accompagnement**  
à la finalisation du Business Plan

Un échange en **comité d'agrément**  
avec des chef.fe.s d'entreprises et des expert.e.s locaux pour décider du **Prêt D'Honneur à Taux Zéro**

**Un suivi post création**  
pour favoriser la pérennité  
de l'entreprise

**Un Parrainage** et un réseau  
sur le territoire

## PRÊT DE DÉVELOPPEMENT

#### Bénéficiaires

- > Toutes les entreprises ayant de 1 à 3 ans d'ancienneté,
- > Entreprises ayant un projet de développement pour son activité (embauche, achat de matériel, développement d'un nouveau produit...),
- > Inscrites au registre du commerce et des sociétés, au répertoire des métiers, à l'Urssaf, ou à la CIPAV.

#### Caractéristiques

- > Prêt à taux 0%,
- > De 1 500 à 25 000 € maximum,
- > Durée de remboursement 5 ans maximum,
- > Différé possible de 3 mois maximum.

#### Conditions d'éligibilité

- > Avoir son siège social sur le territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté ou Ploërmel Communauté,
- > Présentation d'au moins un bilan,
- > Concours bancaire obligatoire.

## PRÊT DE CROISSANCE

#### Bénéficiaires

- > Toutes les entreprises ayant de 3 à 8 ans d'ancienneté,
- > Entreprises ayant un projet de développement générant un accroissement significatif de son BFR ou qui souhaitent diversifier son action vers de nouveaux marchés ou produits,
- > Inscrites au registre du commerce et des sociétés, au répertoire des métiers, à l'Urssaf, ou à la CIPAV.

#### Caractéristiques

- > Prêt à taux 0%,

- > De 1 500 à 25 000 € maximum,
- > Durée de remboursement 5 ans maximum,
- > Différé possible de 3 mois maximum.

#### Conditions d'éligibilité

- > Avoir son siège social sur le territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté ou Ploërmel Communauté,
- > Création d'un ou plusieurs emplois avec période d'essai validée,
- > La transformation d'un CDD en CDI est prise en compte dans la création d'emploi,
- > Présentation des trois derniers bilans,
- > Concours bancaire obligatoire.



*BRIT est un fonds initié par la Région Bretagne, avec le soutien de BPI France, pour soutenir l'installation agricole en Bretagne. Ce fond est géré par Initiative Bretagne*

## PRÊT D'HONNEUR À L'INSTALLATION AGRICOLE

#### Un prêt d'honneur

Un prêt personnel à taux zéro d'un montant de 20 000 € à 50 000 €, sans garantie ni intérêt, remboursable sur une période de 5 ans avec la possibilité d'y ajouter un différé de 1 à 3 ans.

#### Critères d'éligibilité

- > Création ou reprise d'une exploitation en production de viande bovine (dont veaux de boucherie), production porcine, production avicole et production sous serres en verre.

- > Être inscrit dans un Parcours Professionnels Personnalisés avec la Chambre d'Agriculture qui vous permet de confirmer les connaissances et compétences liées à votre projet.
- > Avoir au moins un prêt bancaire inclus dans le plan de financement.
- > Bénéficier de la DJA ou du SIA (aide régionale pour les personnes entre 40 et 50 ans).

**391 341 €**

de prêts d'honneur engagés,  
dont 142 085 € BPI  
dont 118 307 € BRIT  
dont 78 890 € IPP  
dont 52 059 € PHS



**3 259 967 €**

de prêts bancaire associés

**219**

Emplois créés ou sauvegardés

## UNE FORTE IMPLICATION LOCALE

**89**

Bénévoles dont

**60**

Parrains / marraines

**96%**

Taux de pérennité à 3 ans des entreprises  
soutenues

## EFFET LEVIER

**8,35**

Pour 1€ de prêt d'honneur accordé,  
8,35 de prêt bancaire octroyé

**9 783 €**

Montant moyen du prêt d'Honneur  
par projet

**52**

Dirigeant accompagné-e-s



**60%**

de demandeur-e-s d'emploi



**27%**

de + de 45 ans



**19%**

de jeunes (- de 30 ans)



**42%**

de femmes

## 40 PROJETS SOUTENUS



**54%**

Création



**44%**

Reprise



**2%**

Croissance



**0%**

Développement